

Financement et développement de l'audiovisuel public

Aujourd'hui personne ne conteste que France 3 est une chaîne incontournable du paysage audiovisuel français. Son réseau local, régional, national traitant de l'information de proximité, de l'Europe et de l'International, doit avoir toute sa place dans l'avenir.

La suppression de la publicité voulue par le Président de la République déstabilise toute l'économie de France Télévisions et met en péril le pluralisme de l'information et la diversité des programmes. L'Intersyndicale de France Télévisions réclame donc à nouveau que le Président de la République s'engage sur la compensation euro par euro du manque à gagner généré par la suppression de la publicité sur nos antennes (300 Millions d'euros) et le coût des programmes de remplacement (190 Millions d'euros). De plus, comment croire à un développement de l'entreprise qui ne reposerait que sur un plan d'économies drastiques, alors que les économies ont déjà été faites (Plans Synergia 1 et 2) ?

Les taxes envisagées pour compenser le manque à gagner sont loin de faire l'unanimité de l'Union Européenne, « C'est la dernière chose à faire » a même déclaré Viviane Reding ce jour dans la presse. En outre rien ne garantit aujourd'hui qu'elles seront affectées à France Télévisions. L'exemple

récent de l'Allemagne
concernant l'interdiction faite aux télévisions publiques de
développer des sites
internet dédiés à l'information et à des programmes propres,
nous inquiète fortement.

L'intersyndicale rappelle enfin qu'à défaut de nouveau modèle
économique, il est
urgent de maintenir les ressources existantes. L'augmentation
progressive et
équitable de la redevance doit être le socle du financement,
associée à d'autres
ressources.

Paris, le 30 juin 2008